



Communiqué de presse

Le mardi 4 mars 2014

FIN DE LA VIGILANCE VAGUES SUBMERSION SUR LE LITTORAL VENDÉEN

Bilan des intempéries à ce jour :

Depuis le dimanche 2 mars 2014, le département de la Vendée était placé en vigilance orange pour risque de vagues-submersion. La conjugaison de fortes marées et de fortes vagues a engendré au moment de la pleine mer des submersions sur les parties les plus exposées et les plus vulnérables du département. Au plus fort des intempéries, le vent a soufflé jusqu'à 104 km/h en pointe à l'île d'Yeu et jusqu'à 97 km/h en pointe à Noirmoutier.

A l'instar des épisodes précédents, le préfet de la Vendée a activé le centre opérationnel départemental (COD) réunissant les services concernés par ce phénomène.

Au cours de cette période d'intempéries, une érosion généralisée a été constatée sur le littoral notamment sur les cordons dunaires littoraux des Eloux (île de Noirmoutier), de Saint-Hilaire-de-Riez (secteur des Becs, des Mouettes et des Demoiselles) et Talmont-Saint-Hilaire (Dune du Veillon). Des dépôts importants de sable ont été relevés à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer.

Des travaux de consolidation et de recharge en sable autorisés par l'État sont toujours en cours ou programmés.

Sur le secteur de la Belle Henriette, la situation reste sous surveillance avec une attention particulière sur le Nord de la réserve (secteur des Prises).

L'ensemble du littoral fait l'objet d'une surveillance régulière des services de l'État et des acteurs locaux.

Évolutions attendues :

Littoral

Le département de la Vendée passe au niveau de **vigilance vert** pour le risque **vague submersion**.

Les maires des communes concernées ont été informés de cette situation.

Cours d'eau

Fin de vigilance jaune « crues » pour la Sèvre Niortaise et le Lay.

Pour toutes informations :

www.meteofrance.com, www.vigicrues.gouv.fr, www.vendee.gouv.fr

